



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU:

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-877-558-2349

Courriel de soumission :

soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 001 INVITATION À SOUMISSIONER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

Ce document est par la présente révisé ; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Agence Parcs Canada
Halifax, Nouvelle Écosse

Titre : Remplacement de toitures au Compl national Banff	exe d'habitation Temple, Parc
N° de l'invitation : 5P468-22-0040/A	Date : 30 juin 2022
N° de modification : 001	
N° de référence du client : S/O	
N° de référence de SEAG : PW-22-00998802	
L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 07 juillet 2022	Fuseau horaire : HAM

Jaime Creaser		
N° de téléphone : 902-266-8592	N° de télécopieur : 1-877-558-2349	
Courriel: Jaime.Creaser@canada.ca		

Destination des biens, services et travaux de construction :

Autre:

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Adresser toute demande de renseignements à :

F.A.B.: Usine : □

Voir aux présentes

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :			
Adresse:			
N° de téléphone :	N° de télécopieur :		
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :			
Signature :	Date :		



 N° de l'invitation : N° de la modification : Autorité contractante :

5P468-22-0040/A 001 Jaime Creaser

N° de référence du client : Titre :

S/O Remplacement de toitures au Complexe d'habitation Temple, Parc national Banff

Modification 001

Cette modification vise à distribuer une question et la réponse.

1. Questions et réponses

Q1 : L'entrepreneur doit-il fournir et installer des systèmes de retenue de la neige pour ce projet ? Si oui, Parcs Canada peut-il fournir des spécifications techniques pour le système de rétention de neige ?

R1 : Les pare-neige doivent être fournis et installés par l'entrepreneur conformément aux recommandations du fabricant ; en ce qui a trait au climat local. Parcs Canada ne peut pas fournir de spécifications techniques, comme ce serait le cas la recommandation du fabricant.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.